



CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS
DE BELGIQUE

BELGISCHE KAMER VAN
VOLKSVERTEGENWOORDIGERS

COMPTE RENDU INTÉGRAL
AVEC
COMPTE RENDU ANALYTIQUE TRADUIT
DES INTERVENTIONS

INTEGRAAL VERSLAG
MET
VERTAALD BEKNOPT VERSLAG
VAN DE TOESPRAKEN

COMMISSION DE LA SANTÉ PUBLIQUE, DE
L'ENVIRONNEMENT ET DU RENOUVEAU DE LA
SOCIÉTÉ

COMMISSIE VOOR DE VOLKSGEZONDHEID, HET
LEEFMILIEU EN DE MAATSCHAPPELIJKE
HERNIEUWING

Mercredi
10-11-2010

Matin

Woensdag
10-11-2010

Voormiddag

N-VA	Nieuw-Vlaamse Alliantie
PS	Parti Socialiste
MR	Mouvement réformateur
CD&V	Christen-Democratisch en Vlaams
sp.a	socialistische partij anders
Ecolo-Groen!	Ecologistes Confédérés pour l'organisation de luttes originales – Groen!
Open Vld	Open Vlaamse Liberalen en Democraten
VB	Vlaams Belang
cdH	centre démocrate Humaniste
LDD	Lijst Dedecker
PP	Parti Populaire

Abréviations dans la numérotation des publications :		Afkortingen bij de nummering van de publicaties :	
DOC 53 0000/000	Document parlementaire de la 53 ^e législature, suivi du n° de base et du n° consécutif	DOC 53 0000/000	Parlementair stuk van de 53 ^e zittingsperiode + basisnummer en volgnummer
QRVA	Questions et Réponses écrites	QRVA	Schriftelijke Vragen en Antwoorden
CRIV	Version provisoire du Compte Rendu Intégral (couverture verte)	CRIV	Voorlopige versie van het Integraal Verslag (groene kaft)
CRABV	Compte Rendu Analytique (couverture bleue)	CRABV	Beknopt Verslag (blauwe kaft)
CRIV	Compte Rendu Intégral, avec, à gauche, le compte rendu intégral définitif et, à droite, le compte rendu analytique traduit des interventions (avec les annexes) (PLEN: couverture blanche; COM: couverture saumon)	CRIV	Integraal Verslag, met links het definitieve integraal verslag en rechts het vertaalde beknopt verslag van de toespraken (met de bijlagen) (PLEN: witte kaft; COM: zalmkleurige kaft)
PLEN	Séance plénière	PLEN	Plenum
COM	Réunion de commission	COM	Commissievergadering
MOT	Motions déposées en conclusion d'interpellations (papier beige)	MOT	Moties tot besluit van interpellaties (op beigekleurig papier)

Publications officielles éditées par la Chambre des représentants	Officiële publicaties, uitgegeven door de Kamer van volksvertegenwoordigers
Commandes :	Bestellingen :
Place de la Nation 2	Natieplein 2
1008 Bruxelles	1008 Brussel
Tél. : 02/ 549 81 60	Tel. : 02/ 549 81 60
Fax : 02/549 82 74	Fax : 02/549 82 74
www.laChambre.be	www.deKamer.be
e-mail : publications@laChambre.be	e-mail : publicaties@deKamer.be

SOMMAIRE

Question de Mme Colette Burgeon au ministre du Climat et de l'Énergie sur "la dixième conférence mondiale sur la diversité biologique" (n° 481)

Orateurs: **Colette Burgeon, Paul Magnette**, ministre du Climat et de l'Énergie

Question de Mme Thérèse Snoy et d'Oppuers au ministre du Climat et de l'Énergie sur "la circulaire relative à l'achat de bois et produits en bois (ou dérivés) et la signature d'une convention avec les secteurs bois et papier" (n° 612)

Orateurs: **Thérèse Snoy et d'Oppuers, Paul Magnette**, ministre du Climat et de l'Énergie

Question de Mme Thérèse Snoy et d'Oppuers au ministre du Climat et de l'Énergie sur "le règlement européen établissant les obligations des opérateurs qui mettent du bois et des produits dérivés sur le marché" (n° 613)

Orateurs: **Thérèse Snoy et d'Oppuers, Paul Magnette**, ministre du Climat et de l'Énergie

Question de M. Damien Thiéry à la vice-première ministre et ministre des Affaires sociales et de la Santé publique, chargée de l'Intégration sociale, sur "le contrôle des produits biocides par le Service inspection du SPF Santé publique" (n° 708)

Orateurs: **Damien Thiéry, Paul Magnette**, ministre du Climat et de l'Énergie

INHOUD

Vraag van mevrouw Colette Burgeon aan de minister van Klimaat en Energie over "de tiende wereldconferentie over de biodiversiteit" (nr. 481)

Sprekers: **Colette Burgeon, Paul Magnette**, minister van Klimaat en Energie

Vraag van mevrouw Thérèse Snoy et d'Oppuers aan de minister van Klimaat en Energie over "de omzendbrief betreffende de aankoop van hout en houtproducten (of houtderivaten) en de ondertekening van een overeenkomst met de hout- en de papiersector" (nr. 612)

Sprekers: **Thérèse Snoy et d'Oppuers, Paul Magnette**, minister van Klimaat en Energie

Vraag van mevrouw Thérèse Snoy et d'Oppuers aan de minister van Klimaat en Energie over "de Europese verordening tot vaststelling van de verplichtingen van marktdeelnemers die hout en houtproducten op de markt brengen" (nr. 613)

Sprekers: **Thérèse Snoy et d'Oppuers, Paul Magnette**, minister van Klimaat en Energie

Vraag van de heer Damien Thiéry aan de vice-eerste minister en minister van Sociale Zaken en Volksgezondheid, belast met Maatschappelijke Integratie, over "het toezicht op de biociden door de inspectiedienst van de FOD Volksgezondheid" (nr. 708)

Sprekers: **Damien Thiéry, Paul Magnette**, minister van Klimaat en Energie

COMMISSION DE LA SANTÉ
PUBLIQUE, DE
L'ENVIRONNEMENT ET DU
RENOUVEAU DE LA SOCIÉTÉ

COMMISSIE VOOR DE
VOLKSGEZONDHEID, HET
LEEFMILIEU EN DE
MAATSCHAPPELIJKE
HERNIEUWING

du

van

MERCREDI 10 NOVEMBRE 2010

WOENSDAG 10 NOVEMBER 2010

Matin

Voormiddag

De behandeling van de vragen en interpellaties vangt aan om 10.39 uur. De vergadering wordt voorgezeten door de heer Hans Bonte.

Le développement des questions et interpellations commence à 10.39 heures. La réunion est présidée par M. Hans Bonte.

De **voorzitter**: Mevrouw Jadin heeft haar vraag nr. 449 omgezet in een schriftelijke vraag.

01 Question de Mme Colette Burgeon au ministre du Climat et de l'Énergie sur "la dixième conférence mondiale sur la diversité biologique" (n° 481)

01 Vraag van mevrouw Colette Burgeon aan de minister van Klimaat en Energie over "de tiende wereldconferentie over de biodiversiteit" (nr. 481)

01.01 Colette Burgeon (PS): Monsieur le président, monsieur le ministre, la dixième Conférence mondiale sur la diversité biologique s'est tenue du 18 au 29 octobre à Nagoya, dans le centre du Japon. Elle a réuni les représentants de 193 nations qui ont discuté de la biodiversité et des moyens de la préserver.

Trois thèmes étaient au menu de cette dixième réunion de la Conférence des Parties, l'organe directeur de la convention: définir de nouveaux objectifs pour réduire l'érosion de la biodiversité à l'horizon 2020, déterminer un cadre juridique définissant la manière dont les industries utilisent les ressources vivantes des pays pauvres et trouver des moyens d'aider ces pays à protéger leurs ressources naturelles.

Le deuxième point semble focaliser les attentions et devrait, espère-t-on, se concrétiser par un protocole "ABS" (*Access and Benefit Sharing*), à savoir l'accès et le partage des avantages. Actuellement, plusieurs industries, telles que la pharmacie, la chimie et les cosmétiques, exploitent abondamment les ressources génétiques des pays où la nature est riche mais la population très pauvre. Elles trouvent ainsi, dans les règnes animal et végétal, des molécules qui seront ensuite synthétisées ou copiées en laboratoire leur procurant de larges profits qui ne bénéficieront jamais aux populations autochtones.

Monsieur le ministre, lors de la précédente réunion, en 2002, les participants s'étaient engagés à parvenir, d'ici à 2010, à une réduction significative du rythme actuel d'appauvrissement de la biodiversité.

01.01 Colette Burgeon (PS): Van 18 tot en met 29 oktober werd in Nagoya (Japan) de tiende VN-conferentie over biodiversiteit gehouden, waaraan 193 landen deelnamen. Er stonden drie thema's op de agenda: het verlies van biodiversiteit tegen 2020 beperken, een kader creëren voor het gebruik van de natuurlijke hulpbronnen van de arme landen door industrieën en de arme landen helpen hun natuurlijke hulpbronnen te beschermen.

Het tweede punt zou zijn beslag moeten krijgen in een zogeheten ABS-protocol (*Access and Benefit Sharing* of de toegang tot bronnen en de verdeling van de opbrengsten). Vandaag exploiteren diverse industrieën de natuurlijke hulpbronnen van de landen waar de natuur rijk is, maar de bevolking arm. De opgestreken winst komt echter nooit ten goede aan de autochtone bevolking.

Quel est le bilan des actions engagées à cette fin? Un constat d'échec a-t-il été enregistré?

Alors que le taux d'extinction observé aujourd'hui serait entre 50 et 560 fois supérieur à celui attendu pour une biodiversité stable, des mesures concrètes sont-elles attendues? Si oui, lesquelles?

La conférence est-elle parvenue à déterminer un cadre juridique définissant la manière dont les industries utilisent les ressources vivantes des pays pauvres? A-t-elle trouvé des moyens pour aider ces pays à protéger leurs ressources naturelles?

Enfin, pouvez-vous nous indiquer quelle a été la position défendue par la Belgique lors de cette conférence?

Tijdens de vorige vergadering, in 2002, beloofden de deelnemers het biodiversiteitsverlies tegen 2010 beduidend af te remmen.

Welke balans maakt u op van de maatregelen op dat vlak? Er verdwijnen vandaag tussen 50 en 560 keer meer soorten dan wenselijk is met het oog op het behoud van de biodiversiteit. Welke concrete maatregelen werden er in het licht van die vaststelling genomen?

Zorgde de Conferentie voor rechtsregels in verband met het gebruik van levende rijkdommen van arme landen door de industrie? Hoe helpt ze die arme landen om hun levende rijkdommen te beschermen? Welk standpunt heeft België ingenomen?

01.02 Paul Magnette, ministre: Chère collègue, votre question me permet de revenir sur une conférence extrêmement importante et qui n'a peut-être, hélas, pas bénéficié de tout l'écho qu'elle mérite. Cette dixième Conférence des Parties à la convention sur la biodiversité, qui s'est terminée le samedi 30 octobre, a adopté 47 décisions dont certaines d'entre elles sont cruciales, voire vitales, pour la sauvegarde de la biodiversité.

Un paquet équilibré a ainsi pu être adopté et cela a démontré l'utilité du multilatéralisme des Nations unies après la conférence de Copenhague, qui avait entraîné pas mal de déceptions, et avant le sommet de Cancun, qui suscite un certain nombre d'aspirations.

Ce paquet contient trois éléments clés.

- L'adoption d'un protocole à la convention sur l'accès et le partage des avantages découlant de l'utilisation des ressources génétiques.
- Un plan stratégique à dix ans pour la période 2011-2020 contenant des cibles et un calendrier précis.
- Une stratégie de mobilisation des ressources financières qui doit être finalisée lors de la COP 11 qui se tiendra en Inde.

D'autres décisions sont également à mettre en exergue concernant les zones protégées, le lien entre climat et biodiversité, la biodiversité marine, le rôle des populations autochtones dans la préservation de la biodiversité, etc.

Cette COP peut sans doute être considérée comme la plus fructueuse de la Convention sur la biodiversité, qui ne dispose pas, hélas, de la même attention médiatique que sa consœur, la Convention sur le climat, mais qui est néanmoins extrêmement importante.

D'abord, en ce qui concerne l'objectif 2010: approuvé lors du Sommet mondial sur le développement durable, à Johannesburg, en 2002, il

01.02 Minister **Paul Magnette**: De tiende Conferentie van de Partijen bij de Conventie inzake Biologische Diversiteit keurde 47 beslissingen goed, waarvan sommige doorslaggevend zijn voor het behoud van de biodiversiteit.

Er werd een evenwichtig pakket maatregelen aangenomen, wat het nut van een multilaterale aanpak illustreert, na de ontgoochelende resultaten van de Conferentie van Kopenhagen en in het vooruitzicht van de top van Cancun.

Het pakket bevat drie sleutелеlementen: een protocol bij de Conventie over *Access and Benefit Sharing*, een strategisch plan 2011-2020 met duidelijke doelstellingen en een precieze timing en een strategie om de nodige financiële middelen vrij te maken, waaraan de laatste hand moet worden gelegd op de elfde Conferentie in India.

Die COP kan beschouwd worden als de meest succesvolle conferentie over het Verdrag inzake biologische diversiteit. Met Doelstelling 2010, goedgekeurd tijdens de Wereldtop over duurzame

consistait à atteindre d'ici à 2010 une réduction significative du rythme d'appauvrissement de la diversité biologique. Force fut de constater que les objectifs n'étaient pas clairement articulés avec les mesures à prendre; que, de ce fait, par manque d'indicateurs pertinents, il n'a pas été totalement atteint sur le terrain.

Cela a également été confirmé par divers rapports, dont l'évaluation des écosystèmes pour le millénaire, de 2005, et la liste rouge de l'Union internationale pour la conservation de la nature de 2009, qui indique que la biodiversité mondiale reste gravement menacée, avec des pertes se produisant de 100 à 1 000 fois plus vite que le rythme antérieur.

À cet égard et à l'échelle mondiale, parmi les éléments encourageants dans la réalisation de l'objectif 2010, notons notamment les aspects suivants: l'augmentation du nombre des aires protégées, en particulier terrestres; le large soutien à l'objectif 2010, intégré notamment dans le cadre des objectifs du millénaire pour le développement; l'élaboration par près de 90 % des parties à la Convention de stratégies et de plans d'action nationaux pour la diversité biologique; le développement de nombreuses activités de communication, d'éducation et de sensibilisation; le renforcement des liens avec les organismes de coopération pour le développement.

Des lacunes et des défis demeurent. Citons en particulier la faible intégration sectorielle de la biodiversité. C'est une initiative que nous avons prise en Belgique, à travers le plan fédéral Biodiversité 2009-2013, que j'ai fait adopter par le gouvernement en novembre dernier, et qui vise précisément à intégrer ces objectifs de biodiversité dans une série de secteurs, notamment le secteur économique.

Ensuite, on peut regretter aussi au plan international que les ressources financières ne soient pas encore suffisantes pour répondre aux objectifs de la Convention et au financement des mesures de conservation et de préservation; que le renforcement des capacités des pays en voie de développement à affronter les défis ne soit là non plus pas suffisant et que la gestion des connaissances, notamment scientifiques, et l'accès à l'information nécessaire à la prise de décisions adéquates doivent encore être renforcés.

Comme indiqué, l'élément clé de la conférence, l'élément le plus novateur est l'adoption d'un cadre juridique contraignant en matière d'accès aux ressources génétiques et de partage juste et équitable des avantages découlant de leur utilisation, ce qu'on appelle en langage courant le protocole de Nagoya, protocole qui sera ouvert aux signatures au siège de l'Organisation des Nations unies à New York de février 2011 à février 2012. Cet accord contient des mécanismes financiers innovants. Si une partie du protocole bénéficie des ressources génétiques, par exemple pour développer des produits pharmaceutiques, elle devra partager les avantages qu'elle en tire avec le fournisseur de ces ressources. Il s'agit d'un incitant majeur pour les pays riches en biodiversité à protéger leurs ressources et à conserver la maîtrise de leur patrimoine.

Enfin, la Belgique, en tant que présidente de l'Union européenne, avait la responsabilité de préparer et de défendre la position de l'Union. La délégation présente à Nagoya s'est ainsi attelée à s'assurer que les États membres de l'Union parlent d'une seule voix

ontwikkeling (Johannesburg, 2002), werd er gestreefd naar een significante daling van het tempo waarin de biologische diversiteit verloren gaat. Wegens een gebrek aan relevante indicatoren werd die doelstelling echter niet volledig gehaald. Er zijn nog altijd leemten en uitdagingen: zwakke sectorale integratie van de biodiversiteit, ontoereikende internationale financiële middelen, zwak vermogen van de ontwikkelingslanden om uitdagingen het hoofd te bieden en de verbetering van het kennis- en informatiebeheer.

Het sleutelement van de Conferentie is het dwingend juridisch kader met betrekking tot de toegang tot genetische hulpbronnen en de verdeling van de baten die het gebruik ervan opleveren, het Nagoya-protocol genoemd. Het protocol zal van 2011 tot 2012 voor ondertekening worden opengesteld op de VN-zetel te New York. Dit akkoord bevat vernieuwende financiële mechanismen. Als een partij bij het protocol gebruik maakt van de genetische hulpbronnen, moet zij de baten delen met de aanbieder ervan.

België moest als voorzitter van de Europese Unie het standpunt van de Unie voorbereiden. Onze delegatie zag erop toe dat de lidstaten een gesloten front vormen en verdedigde de Europese standpunten. Zo konden zij een finaal akkoord bewerkstelligen. Een deskundige van mijn diensten vertegenwoordigt, gedurende twee jaar, de Unie in het bureau van de Conventie. Dat is een bewijs van de kwaliteit van ons optreden en onze competentie.

lors de cette COP et a défendu et négocié activement les positions européennes, en oeuvrant ainsi à un accord final.

Je peux dès maintenant vous annoncer que la Belgique est la représentante de l'Union dans le bureau de la Convention. C'est Mme Ines Verleye, experte de mon administration, qui la représente pour une période de deux ans, jusqu'à la prochaine conférence, ce qui est un témoignage de la qualité de notre implication et de notre compétence.

01.03 Colette Burgeon (PS): Monsieur le ministre, je vous remercie pour votre réponse et pour votre volonté d'aller de l'avant. Il faut maintenant continuer le travail, mais je vous félicite pour celui que vous avez fourni. Finalement, la présidence belge a du bon!

01.03 Colette Burgeon (PS):
Bravo.

*L'incident est clos.
Het incident is gesloten.*

02 Question de Mme Thérèse Snoy et d'Oppuers au ministre du Climat et de l'Énergie sur "la circulaire relative à l'achat de bois et produits en bois (ou dérivés) et la signature d'une convention avec les secteurs bois et papier" (n° 612)

02 Vraag van mevrouw Thérèse Snoy et d'Oppuers aan de minister van Klimaat en Energie over "de omzendbrief betreffende de aankoop van hout en houtproducten (of houtderivaten) en de ondertekening van een overeenkomst met de hout- en de papiersector" (nr. 612)

02.01 Thérèse Snoy et d'Oppuers (Ecolo-Groen!): Monsieur le ministre, je m'inscris dans la question de la biodiversité également en tentant de la concrétiser dans notre politique européenne et nationale. J'ai deux questions sur le bois et le commerce du bois. La première concerne la circulaire pour l'achat de bois et de produits en bois et la seconde, la signature d'une convention avec les secteurs bois et papier.

Une circulaire concernant les critères à intégrer dans la politique d'achats des entités dépendant du fédéral a déjà été rédigée et intégrerait les exigences de certification pour l'achat de bois et produits en bois. Afin de lui donner une plus grande importance, les instances fédérales souhaiteraient porter la signature de cette circulaire à l'ensemble du Conseil des ministres mais, vu le contexte politique actuel, ce dossier serait toujours en attente.

Par ailleurs, une convention aurait également été établie avec les secteurs bois et papier, ces derniers s'engageant à augmenter progressivement la part de produits certifiés sur le marché belge. La signature de cette convention n'est, à ma connaissance, pas encore réalisée, sans doute à nouveau en lien avec la situation politique actuelle.

Monsieur le ministre, pourriez-vous donc me confirmer et me donner plus d'informations sur ces deux projets de circulaire et de convention?

02.02 Paul Magnette, ministre: Madame Snoy, la circulaire dont question, actualisée pour la dernière fois en 2006, oblige tous les services publics fédéraux, toutes les institutions fédérales, à n'utiliser dans le cadre de leurs achats que du bois en provenance de sources gérées sur un mode durable.

02.01 Thérèse Snoy et d'Oppuers (Ecolo-Groen!): Naar verluidt werd er een omzendbrief opgesteld om de certificeringsvereisten bij de aankoop van hout door de overheid te verduidelijken. Die zou ondertekend moeten worden door alle leden van de Ministerraad, maar gelet op de huidige context, wacht dit dossier nog steeds op behandeling. Ook zou er een overeenkomst zijn ondertekend met de hout- en papiersector om die ertoe aan te zetten zijn aandeel van gecertificeerde producten op de Belgische markt geleidelijk op te trekken. Nog steeds volgens dezelfde bron is de overeenkomst nog niet ondertekend, wellicht vanwege dezelfde huidige politieke situatie. Kunt u me meer informatie geven over die twee aspecten?

02.02 Minister Paul Magnette: De omzendbrief in kwestie legt alle federale instellingen de verplichting op om bij aankoop van hout, enkel hout te kopen dat afkomstig is van duurzaam beheerde bron-

Étant donné qu'elle n'avait plus été actualisée depuis 2006, j'ai souhaité l'évaluer, y compris faire évaluer la possibilité d'élaborer de nouveaux critères concernant les systèmes de certification de forêts durables et l'évaluation de systèmes existant sur le marché belge vis-à-vis de ces nouveaux systèmes.

L'élaboration de ces critères résulte d'une collaboration entre les Régions et le fédéral. Elle a quasiment abouti, mais vu la chute du gouvernement, la circulaire n'a pu être soumise au Conseil des ministres. Elle le sera dès qu'un gouvernement sera mis en place.

Par ailleurs, un accord sectoriel a effectivement été conclu entre le secteur de la distribution (FEDIS), la Fédération nationale des négociants en bois, la Fédération nationale des scieries, la Fedustria, la Navem, la Fédération nationale des exploitants forestiers et des marchands de bois, Bouwunie, la Confédération de la construction et le gouvernement fédéral. Ces trois types d'opérateurs ont signé un accord sectoriel qui s'inscrit dans le cadre de la loi du 21 décembre 1998. L'objectif de cet accord est d'accroître l'offre de produits ligneux issus de forêts gérées selon un mode durable, d'une part, et d'informer les secteurs concernés et le grand public, d'autre part.

La notification de l'accord sectoriel à la Commission européenne a eu lieu en août 2010. Les États membres de l'Union peuvent donc transmettre leurs commentaires jusqu'au 12 novembre 2010. Ensuite, j'ai l'intention de conclure cet accord dans les plus brefs délais afin qu'il soit opérationnel.

02.03 Thérèse Snoy et d'Oppuers (Ecolo-Groen!): Monsieur le ministre, je crois que les choses progressent dans le bon sens. Il est très important de généraliser l'achat de bois certifié dans les marchés publics et, autant que possible, dans les marchés privés.

J'ai récemment pris connaissance des réalisations de la Faculté de Gembloux en forêt tropicale, entre autres au Gabon. La gestion de forêts certifiées permet le respect de la forêt mais entraîne aussi des revenus pour les populations locales. C'est donc un système gagnant dans tous les sens.

*L'incident est clos.
Het incident is gesloten.*

03 Question de Mme Thérèse Snoy et d'Oppuers au ministre du Climat et de l'Énergie sur "le règlement européen établissant les obligations des opérateurs qui mettent du bois et des produits dérivés sur le marché" (n° 613)

03 Vraag van mevrouw Thérèse Snoy et d'Oppuers aan de minister van Klimaat en Energie over "de Europese verordening tot vaststelling van de verplichtingen van marktdeelnemers die hout en houtproducten op de markt brengen" (nr. 613)

03.01 Thérèse Snoy et d'Oppuers (Ecolo-Groen!): Monsieur le président, monsieur le ministre, malgré nos bonnes intentions et les bonnes réalisations belges, la situation sur le plan international est encore très délicate.

On le sait, aujourd'hui, entre 20 et 40 % du bois exploité dans le monde est abattu de façon illégale. Cette exploitation ne se limite pas aux forêts tropicales des pays du sud, elle est également d'usage en

nen. Aangezien de omzendbrief voor het laatst bijgewerkt werd in 2006, was het naar mijn mening tijd voor een evaluatie. Het uitwerken van nieuwe criteria vloeit voort uit de samenwerking tussen de Gewesten en het federale niveau. Die fase is bijna rond en het resultaat zal worden voorgelegd aan de Ministerraad zodra er een nieuwe regering is. Voorts werd een overeenkomst met de sector gesloten teneinde het aanbod van houtproducten uit duurzaam beheerde bossen te verhogen en de sectoren en het grote publiek te informeren.

Van dit akkoord werd in augustus 2010 kennisgegeven aan de Europese Commissie. De lidstaten kunnen hun opmerkingen dus tot 12 november 2010 verzenden. Daarna zal ik dit akkoord zo snel mogelijk zijn beslag geven.

02.03 Thérèse Snoy et d'Oppuers (Ecolo-Groen!): Gecertificeerde bossen zijn goed voor het milieu en komen ook de lokale bevolking ten goede.

03.01 Thérèse Snoy et d'Oppuers (Ecolo-Groen!): Vandaag wordt 20 à 40 procent van de geëxploiteerde bossen in de wereld illegaal gekapt. Europese regelgeving is geboden. In juli 2010 keurde het Europees Parlement een verordening goed

Europe de l'Est notamment. Cette exploitation a des conséquences considérables, qu'elles soient humaines, socio-économiques ou environnementales, d'où la nécessité d'une réglementation européenne.

En juillet 2010, le Parlement européen a adopté un règlement établissant les obligations des opérateurs qui mettent du bois et des produits dérivés sur le marché. Le Conseil Compétitivité du 11 octobre dernier a entériné ce texte, malgré quelques abstentions et votes négatifs.

On peut évidemment se réjouir de l'adoption de ce règlement, mais je souhaite obtenir des précisions quant à sa mise en œuvre en Belgique, notamment son article 19. Cet article précise que: "Les États membres déterminent le régime des sanctions applicables aux violations des dispositions du présent règlement et prennent toute mesure nécessaire pour assurer la mise en œuvre de celles-ci". Je voudrais savoir comment vous allez donner à l'administration, je pense que ce sera le SPF Économie, les capacités pour vérifier que nous n'importons pas de bois illégal.

Quel processus allez-vous mettre en place? Ce processus doit être engagé immédiatement dans la mesure où il s'agit d'un règlement et non d'une directive.

03.02 Paul Magnette, ministre: Madame Snoy, comme vous, je me réjouis de l'adoption de ce règlement par le Parlement le 7 juillet. C'était l'une des priorités de la présidence belge de l'Union et nous avons fait en sorte que le Conseil de la Compétitivité l'approuve à son tour le 11 octobre 2010. C'est donc l'un des succès de la présidence belge et même si c'est un petit texte, il n'en est pas moins important.

Le règlement entrera formellement en vigueur encore sous la présidence belge. Néanmoins, il reste à poursuivre la concertation avec les États membres et la Commission sur un certain nombre de détails de la mise en œuvre. Le règlement prévoit à cet effet un délai de vingt-sept mois. Cela peut paraître long mais ce n'est pas anormal en matière de règlements européens.

En ce qui concerne la Belgique, c'est la loi du 21 décembre 1998 relative aux normes de produits ayant pour but la promotion des modes de production et de consommation durables et la protection de l'environnement et de la santé qui constituera la base légale pour le respect du règlement. Cela suppose en pratique que c'est le SPF Santé publique, Sécurité de la Chaîne alimentaire et Environnement qui assurera le rôle d'autorité compétente. Les services d'inspection du SPF Santé publique effectueront le contrôle des opérateurs de marché au niveau belge.

03.03 Thérèse Snoy et d'Oppuers (Ecolo-Groen!): Je suis étonnée que ce soit le SPF Santé publique et Environnement qui soit concerné et pas le SPF Économie. Ma question serait alors: quels moyens seront-ils donnés aux services? On sait que le service de contrôle du SPF Environnement n'en a pas énormément. Il faudrait donc mettre des moyens à disposition pour permettre la bonne application du règlement.

waarin de verplichtingen van de marktdeelnemers die hout en houtproducten op de markt brengen, worden vastgesteld. De Raad Concurrentievermogen van 11 oktober jongstleden bekrachtigde die tekst. Welke procedure gaat u invoeren om te controleren of wij geen illegaal gekapt hout importeren?

03.02 Minister Paul Magnette: De verordening zal formeel in werking treden tijdens het Belgische EU-voorzitterschap. Het overleg met de lidstaten en de Commissie over een aantal bijzonderheden betreffende de uitvoering zal nog moeten worden voortgezet. De verordening voorziet daartoe in een termijn van 27 maanden.

In België vormt de wet van 21 december 1998 de wettelijke grondslag voor de naleving van de verordening. In de praktijk komt het erop neer dat de FOD Volksgezondheid, Veiligheid van de Voedselketen en Leefmilieu de rol van bevoegde autoriteit zal vervullen. De inspectiediensten van de FOD Volksgezondheid zullen toezicht houden op de marktdeelnemers op Belgisch niveau.

03.03 Thérèse Snoy et d'Oppuers (Ecolo-Groen!): Het verwondert me dat de FOD Economie niet over deze aanpak gaat. Welke middelen zullen er aan de diensten worden toegekend opdat ze de correcte

toepassing van die verordening zouden kunnen waarborgen?

*L'incident est clos.
Het incident is gesloten.*

04 Question de M. Damien Thiéry à la vice-première ministre et ministre des Affaires sociales et de la Santé publique, chargée de l'Intégration sociale, sur "le contrôle des produits biocides par le Service inspection du SPF Santé publique" (n° 708)

04 Vraag van de heer Damien Thiéry aan de vice-eerste minister en minister van Sociale Zaken en Volksgezondheid, belast met Maatschappelijke Integratie, over "het toezicht op de biociden door de inspectiedienst van de FOD Volksgezondheid" (nr. 708)

04.01 Damien Thiéry (MR): Monsieur le président, monsieur le ministre, la mise sur le marché et l'utilisation de produits biocides est soumise à une réglementation stricte fixée par un arrêté royal du 22 mars 2003. Un Service d'inspection *ad hoc* est chargé, en vertu des articles 72 et suivants de l'arrêté précité, du contrôle des biocides quant à l'autorisation de mise sur le marché belge et à leur composition.

La prise d'échantillons à des fins d'analyse fait également partie des compétences du Service d'inspection. Des échantillonnages seraient donc effectués chaque année pour divers types de produits biocides.

Néanmoins, il me revient, par l'intermédiaire de fabricants de piscines chargés de vendre des produits chlorés destinés au traitement des piscines, que certains fournisseurs mélangeraient des produits agréés avec des produits chinois non agréés. Ils estiment que cette situation pourrait se présenter en Belgique eu égard à des prix très bas pratiqués sur certains produits, ces prix étant alignés sur ceux de distributeurs chinois.

Monsieur le ministre, vos services ont-ils eu connaissance de contrefaçons de produits chlorés sur le marché belge en provenance de l'étranger, plus particulièrement de Chine? Dans l'affirmative, les contrôles seront-ils renforcés?

04.02 Paul Magnette, ministre: Monsieur Thiéry, dans le courant de l'année 2008, lors de laquelle une série de contrôles systématiques ont eu lieu, le Service d'inspection a effectué une septantaine de contrôles dans le secteur des piscines. Au vu des résultats de ces contrôles, aucune indication de la présence de contrefaçons provenant de Chine n'a été constatée.

En 2010, une nouvelle série de contrôles de routine a été menée et elle a confirmé ces résultats. Cela étant dit, il s'agit d'une réoccupation légitime car il y a des risques d'abus. Le Service d'inspection a prévu une campagne de contrôles spécifiques et il apportera une attention particulière à ce problème au cours de l'année 2011. Nous restons vigilants.

*L'incident est clos.
Het incident is gesloten.*

Le **président**: Les questions n^{os} 742 et 743 de Mme Nathalie Muylle sont reportées. La question n° 872 de M. Kristof Calvo est transformée en question écrite à sa demande.

04.01 Damien Thiéry (MR): De vermarkting en het gebruik van biociden zijn onderworpen aan een strikte reglementering en staan onder het toezicht van een inspectiedienst.

Volgens verkopers van chloorproducten voor het onderhoud van zwembaden zouden sommige leveranciers echter erkende producten mengen met niet-erkende producten uit China. Ze denken dat die praktijk ook in België kan voorkomen, aangezien sommige producten wel erg goedkoop worden verkocht.

Zijn uw diensten op de hoogte van de aanwezigheid van nagemaakte chloorproducten uit het buitenland, meer bepaald uit China, op de Belgische markt? Zo ja, zullen de controles worden verscherpt?

04.02 Minister Paul Magnette: In 2008 heeft de inspectiedienst een zeventigtal controles in de zwembadsector uitgevoerd. Niets wees op de aanwezigheid van namaak uit China. In 2010 werden die resultaten bevestigd door een nieuwe reeks routinecontroles. Voor 2011 heeft de inspectiedienst een specifieke controlecampagne gepland.

De **voorzitter**: De vragen nrs 742 en 743 van mevrouw Muylle worden uitgesteld. Vraag nr. 872

van de heer Calvo wordt op zijn verzoek omgezet in een schriftelijke vraag.

*De bespreking van de vragen en interpellaties eindigt om 10.58 uur.
La discussion des questions et interpellations se termine à 10.58 heures.*